

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2023

MIEUX MANGER EN SOUTENANT LES FRANÇAIS FACE À L'INFLATION ET EN FAVORISANT L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINES - (N° 889)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE75

présenté par
Mme Blin

ARTICLE 2

Après le mot :

« repas »,

supprimer la fin de la première phrase de l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Selon une étude de l'ANSES de 2019, 25 % des filles de 13 à 17 ans ont des carences en fer liées au manque de viande, poisson ou œuf. Les repas à la cantine sont souvent la seule possibilité pour certains enfants de pouvoir manger des menus variés et équilibrés contenant de la viande. Cet amendement vise ainsi à garantir la liberté de choix.